



BROUSSE

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2018

Le Mot du Maire

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, notre pays traverse une crise sociétale sans précédent ces dernières décennies. Le Peuple français, dans son immense majorité manifeste son rejet d'une politique qui creuse chaque jour un peu plus les inégalités : avantages fiscaux accordés aux plus riches, taxation en hausse dans de nombreux domaines (carburants, carte grise...) pénalisant plus particulièrement les travailleurs et les entrepreneurs qui sont condamnés à utiliser quotidiennement la voiture, perte de pouvoir d'achat pour les plus modestes (retraités, travailleurs, étudiants...), abandon des collectivités locales, réduction drastique des services publics (éducation, santé, poste, transports...) en milieu rural en particulier... Il serait trop long de vouloir recenser ici toutes les revendications qui s'expriment avec une quasi-unanimité rarement vue. Mais la tempête est bien là, et la tension atteint un niveau qui devient d'autant plus préoccupant que tout dialogue semble impossible. Localement, même si cette tension est un peu moins perceptible, les problèmes ne sont pas moins réels. Nous subissons de plein fouet les réformes successives qui nous éloignent des centres de décision et nous privent d'une partie de nos ressources, déjà bien maigres. La baisse des dotations amplifiée par la suppression d'une partie des aides à l'investissement nous contraint à privilégier l'entretien courant à l'investissement. Par contrecoup, les entreprises locales perdent des chantiers et voient leur activité se réduire. La santé de nos services publics locaux n'échappe pas au malaise. A titre d'exemple notre école reste dans une situation très précaire, et l'avenir des collèges du secteur est loin d'être assuré, malgré les différentes actions engagées par la population et les élus municipaux. Malheureusement, la logique prioritairement comptable des services départementaux et académiques est loin de nous aider ! Les péripéties climatiques de ces derniers temps en « rajoutant une couche », nous avons eu l'occasion de vérifier une fois de plus les conséquences désastreuses du désengagement de l'Etat en matière de télécommunications, un grand nombre d'abonnés étant restés privés de téléphone, d'internet, de télévision pendant des jours, voire davantage ! On nous vante pourtant la télétransmission des actes, les téléconsultations médicales, le télétravail... !? Dans une telle situation, comment espérer maintenir la population de nos communes ? Mais peut-être est-ce là, comme le souhaitent certains, le moyen de se débarrasser d'une partie de cet héritage du passé, pourtant échelon primordial de la démocratie ! Pour terminer sur une note un peu moins anxiogène, je vous renouvelle tout notre engagement à gérer au plus juste nos quelques disponibilités afin de préserver le bien commun que représente notre patrimoine communal. Je vous présente, en mon nom et au nom du conseil, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2019.



SOMMAIRE

- 2 - Informations pratiques et état civil
- 3 - Manifestations et vie locale
- 8 - Conseil municipal
- 13 - Informations utiles
- 14 - Le coin des associations
- 20 - Calendrier 2019

« L'aveuglement des politiques, et l'entêtement des hommes soi-disant forts, qui président souvent aux destinées des peuples, n'obéissent pas toujours aux exigences de la logique et du bon sens »
Antoine Léonard Thomas

Sébastien Dugnas

INFORMATIONS PRATIQUES

Municipalité

Permanence du Maire

M. Sébastien DUGNAS reçoit le vendredi de 16h à 18h sur rendez-vous.

Permanences des adjoints

Marilyn ECHALIER, Gilles FOUGERE et Marie-France CAVATZ sont présents en mairie :
Mardi de 15h à 18h
Vendredi de 9h à 11h30.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Mardi : de 15h à 18h

Vendredi : de 9h à 11h30 et de 16h à 18h

Tél : 04 73 72 23 79 Fax : 04 73 72 33 53

Mail : brousse-mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.brousse63.fr

Bibliothèque

Ouverte le mardi de 17h30 à 18h30.

Correspondant La Montagne

Marie Paule DAUPHIN

Place de l'Eglise 63590 AUZELLES

06 09 98 62 23 / mail : mppd2@orange.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

25 mars à Clermont-Ferrand
Gabriel PEISSEL
fils de Franck et Myriam de Montaigut

04 mai à Issoire
Line BREDIF
fille de Laurent et Christelle de Montméat

26 mai, Baptême civil
Gabriel ALMÈS
fils de Christophe et Marie de Chabanne

Décès

Gaby MOING, le 19 juillet à Issoire
Paul FOUGERE, le 27 septembre à Issoire

Ont été inhumés aux Cimetières de Brousse et Montboissier :
Raoul DARROT, décédé le 18 février à Sauxillanges
Bertrand GERY, décédé le 14 avril à Thiers
Yvonne MORILHAT née DESUSCLADE, décédée le 3 mars à La Valette du Var
Denise SCHNEIDER née PONCHON, décédée le 2 mai à Ballainvilliers et Marc SCHNEIDER

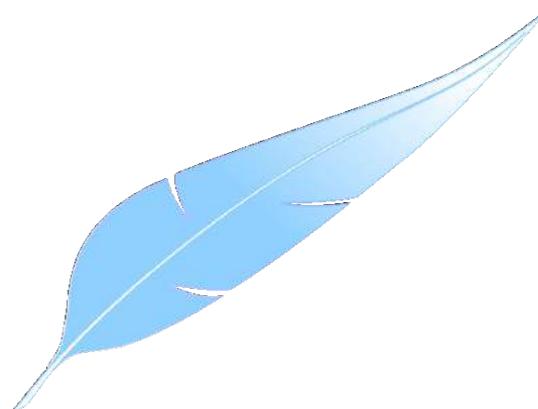
Mariages

31 mars
Brigitte LAUDOUZE et Christian BONNET
La Praderie

8 août
Judith BONGRAND et Noé CAPITANT
La Potarde

8 septembre
Lucie BOYER et Benjamin MICHEL
Le Bourg

Remerciements aux personnes pour les dons reçus lors des différentes cérémonies



Cérémonies de l'année 2018

Vœux et galette

Cette année, la cérémonie des vœux et la dégustation de la galette ont eu lieu le Dimanche 14 janvier. Mr le maire a choisi ce moment- là pour remercier toutes les personnes qui par leur ardeur et leur dévouement ont pris part à la vie et l'animation de la commune ainsi que les personnes attachées au département qui nous ont permis de toucher le maximum de subventions (réfection des deux appartements). Il a alors présenté un rétrospective des évènements de l'année écoulée et des actions réalisées. Il a enchaîné sur les projets en cours de réalisation, essentiellement l'accessibilité du bâtiment communal. Après ce discours, vin d'honneur et galette furent servis à toutes les personnes présentes.■

8 mai

Mardi 8 mai, le maire-adjoint, les élus, les sapeurs-pompiers de St Jean et la population se sont rassemblés au monument aux morts pour commémorer la victoire du 8 mai 1945. Après le dépôt des gerbes, Marilyn ECHALIER a fait lecture du message du secrétaire



d'Etat à la défense et aux anciens combattants. Puis elle a fait respecter la traditionnelle minute de silence qui permet à chacun d'avoir une pensée pour tous ceux ont combattu et vécu ce conflit. Pour clore la cérémonie, le verre de l'amitié fut offert à tous.■

11 novembre

La cérémonie du 11 novembre célébrait cette année le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Cet évènement a été marqué par la présence de nombreuses personnes, parmi lesquelles se trouvaient les élèves de l'école accompagnés de leurs enseignantes et du Corps

des Sapeurs-pompiers de Saint-Jean-des-Ollières. Après le dépôt de gerbes, M. le Maire a présidé cette émouvante cérémonie en rappelant ce que fut la première guerre mondiale avec les milliers de



morts et blessés qu'elle provoqua dont 66 disparus sur notre commune. Puis lecture fut faite de la lettre du Président de la République, suivie de la minute de silence. Les élèves associés à ce devoir de mémoire ont lu la correspondance de poilus avec leur famille ainsi que des lettres de parents à leurs fils. Arriva ensuite le moment le plus fort et



le plus émouvant lorsque les enfants entonnèrent la « Marseillaise » suivis par l'assistance. Leur présence et leur rôle ce jour-là fut important autant pour l'hommage qu'ils ont rendu à ces combattants que pour leur propre compréhension de l'histoire. Après la cérémonie, un vin d'honneur fut proposé à tous à la salle des fêtes où se trouvait une exposition réalisée par l'association « Brousse et son histoire », sur le thème de la grande guerre.■

Le Centre Communal d'Action Sociale

Repas du 17 décembre 2017

Comme chaque année en décembre, LE CCAS de Brousse a organisé le repas des aînés. Celui-ci a eu lieu le 17 décembre en présence de nombreuses personnes, invités, membres du CCAS et de la municipalité. Après avoir souhaité la bienvenue aux convives, Mr le maire a rappelé une fois encore l'importance des liens entre habitants d'une même commune. Attaché à la solidarité de proximité en particulier envers les personnes âgées, il espère raviver les rapports de voisinage pour rompre leur isolement et s'enquérir de leur santé. Il a rappelé également à notre souvenir ceux qui nous ont quitté au cours de l'année 2017 ainsi que ceux qui, malades

ou dans l'impossibilité d'être présents, recevraient chez eux le colis de Noël. Un hommage a été rendu à notre doyenne, Mme Poumarat ainsi qu'à Mme Chanal, présidente du club des aînés ; un bouquet de fleurs leur a été offert à cette occasion. Le repas, délicieux d'ailleurs, était concocté par le traiteur de « Dêlic4 à Dom » qui nous avait régalez l'an passé. Après les réjouissances culinaires, il fut temps se dépenser un peu. Gilles Fougère s'est chargé de la musique et d'attirer les convives sur la piste de danse. Tous apprécièrent ce bon moment placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. ■

Atelier Sécurité routière

Dans la continuité de son action de lutte contre les risques liés à l'âge, votre CCAS offre un stage de sécurité routière à toute personne ayant plus de 20 ans de permis.

Ce stage se déroulera dans la matinée du mercredi 16 janvier 2019 dans la salle des lilas.

Vous pourrez tester votre vue, vos reflexes et une

remise à niveau du code de la route vous sera proposée par des formateurs qualifiés et agréés par la sécurité routière.

Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester rapidement auprès de la mairie au 04 73 72 23 79 ou par mail : brousse-mairie@wanadoo.fr (les places sont limitées). ■

Pot de départ en retraite de Joël DARTEYRE – employé communal

En début d'année 2018, M. Joël DARTEYRE a fait valoir ses droits à la retraite. Décision prise pour lui de mettre fin à sa carrière professionnelle à la date du 31 octobre 2018. Ce jour-là une soixante de personnes, élus, anciens élus, collègues, famille et amis se sont réunis autour de lui, afin de lui témoigner notre sympathie et lui souhaiter une longue et heureuse retraite. Monsieur le Maire lui a remis la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale pour les 30 ans de service effectués auprès de la commune. L'émotion était perceptible après discours de Monsieur Maire et la remise de la médaille pour cette carrière au service des citoyens depuis le 1er avril 1988. De nombreux cadeaux lui ont été offerts par l'assemblée. M. le Maire souhaite la bienvenue à M. Jérôme GROSGRAIN qui succède à Joël. ■



L'école

L'école de Brousse accueille cette année 33 élèves, du CE2 au CM2. Nous avons débuté par un



très agréable moment : un repas partagé à la cantine avec certaines personnes du troisième âge de la commune. Ce fut l'occasion d'échanges enrichissants que nous espérons renouveler régulièrement. Comme les années précédentes, les élèves ont participé dans la joie et la bonne humeur au cross des écoles à Saint Dier, le mardi 16 octobre. L'essentiel était bien sûr de participer, mais nous félicitons particulièrement nos médaillés de l'année, Louise et Rafaël ! Ils peuvent aussi bénéficier de séances de chant animées par Valérie Dabert. Mais tous attendent avec impatience la semaine de ski du mois de mars au Lioran pour profiter des joies de la glisse et mettre en pratique « le vivre ensemble ». ■

La bibliothèque

C'est avec un grand plaisir que Brigitte, Chantal et Marilyn vous accueillent chaque mardi de 17 h30 à 18 h30. Nous sommes toujours présentes et à votre écoute au sein de votre bibliothèque municipale pour vous aider à choisir des livres, CD et DVD, pour que, sur place, vous puissiez lire, faire des recherches ou simplement passer un moment pour échanger des idées et des connaissances. Un grand choix d'ouvrages adapté à tous les âges est à votre disposition en rayon. Notre collection est également complétée par un échange quotidien avec les communes du réseau et un emprunt de plus de 200 ouvrages à la bibliothèque départementale une fois par an. Nous pouvons donc affirmer que notre petite bibliothèque est très active mais aussi fonctionnelle grâce à l'accès handicapés par ascenseur. Si un livre manque à notre panel, nous ferons en sorte de vous le trouver. Ecoliers, étudiants et tous autres lecteurs, s'il vous est impossible de venir les mardis, il vous suffit de téléphoner à la mairie, de référencer votre désir et nous mettrons tous les moyens en notre possession pour vous le procurer. Toutes les trois semaines dans les locaux de l'école, lors du temps scolaire, les élèves peuvent emprunter des ouvrages spécialement choisis pour favoriser leurs connaissances et les aider à découvrir le goût de la lecture. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux lecteurs et nous vous attendons encore nombreux pour venir vous évader dans les pages d'un roman, pour voyager à travers un documentaire, pour rigoler avec une bande dessinée,

pour vous détendre en musique ou vous laisser transporter par l'écoute d'une histoire, partager un moment convivial devant un film...tout cela est



réalisable en vous inscrivant à la bibliothèque ; l'inscription gratuite peut se faire tout au long de l'année et vous permet d'obtenir une carte valable dans l'ensemble des bibliothèques du réseau. L'emprunt de 5 livres et 3 CD audio sont possibles sur une durée de 3 semaines, 1 DVD pendant une semaine. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Il n'est pas obligatoire d'être inscrit pour consulter ou lire nos ouvrages sur place.

Petit appel : nous sommes à la recherche de nouvelles personnes pour nous soutenir dans cette belle activité de bénévole bibliothécaire. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contacts et réservations de livres : 04 73 72 23 79 ou bibliotheque.brousse@orange.fr

Bibliothèques du réseau : Auzelles, Brousse, Ceilloux, Condat-Les-Montboissier, Cunlhat, Domaize, La Chapelle-Agnon et Tours sur Meymont. ■

Travaux 2018

Entretien de la voirie

La commune compte un peu plus de 31 km de voirie communale à élaguer, débroussailler et déneiger. Il faut aussi l'entretenir. C'est ainsi que la commission voirie s'est rassemblée ce vendredi 26 octobre pour reboucher les trous des chemins. Ce travail est nécessaire et utile pour garantir leur longévité et surtout diminuer les programmes d'investissement de voirie qui sont très coûteux et de moins en moins subventionnés. Les intempéries des derniers jours d'octobre ont provoqué d'importants dégâts sur la commune. Dès 3 heures du matin, ce mardi 30 octobre, l'équipe chargée de la voirie était mobilisée.

Avant de déblayer la neige, il a fallu dégager les chemins rendus impraticables par la chute d'arbres et de branchages. Un gros travail de nettoyage a été réalisé durant toute la journée. La plupart des arbres tombés appartiennent à des propriétaires privés. La municipalité rappelle qu'il incombe à ceux-ci d'entretenir leurs parcelles, notamment en bordure des routes et des chemins et le long des lignes électriques et téléphoniques. A présent, ils sont tenus de dégager et ramasser ce qui est au sol en bordure des voies et dans les fossés et vérifier en hauteur que rien ne menace de chuter. ■

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Dans les anciens numéros des bulletins municipaux, nous vous faisons part de notre requête déposée auprès du tribunal administratif. Ce dernier a rejeté la requête de la commune,

formulée à l'encontre du PLUI. La décision a été rendue courant juin 2018. La commune n'a pas fait appel de cette décision. ■

Accessibilité du bâtiment communal (mairie et salle des fêtes)

Comme annoncé dans le bulletin précédent, les gros travaux 2018 devaient porter essentiellement sur l'accessibilité. En tant que principal, voire unique guichet de service public dans notre commune, la mairie est un lien incontournable donc le premier bâtiment à faire l'objet de travaux. Ceux-ci ont débuté mi-février par la démolition d'une partie de l'ancien préau. Le froid et le gel persistant, les travaux ont repris début mars par la réfection du toit et le comblement du sol pour mise à niveau avec la salle des fêtes et une percée du mur de celle-ci pour communication entre les deux bâtiments. Les gros travaux terminés, la nouvelle pièce a été aménagée en espace sanitaire avec deux toilettes dont une accessible aux personnes handicapées, un lavabo et

une penderie. Ce nouvel espace n'est pas un luxe, le manque de toilettes à l'intérieur faisait cruellement défaut lors des manifestations. Dans le même temps, un abri faisant office de préau a été édifié dans la cour de l'école. Fermé sur trois côtés, il abritera les écoliers pendant la récréation. Après suppression d'un pan de mur à l'étage, l'ascenseur fonctionne à nouveau et devient accessible à tous. Au-delà de l'amélioration du service et du confort, la mise en accessibilité de la mairie a été prolongée par des travaux d'isolation dans le couloir et les escaliers et pose de nouvelles fenêtres. Un revêtement a été posé sur les marches avec des bandes podotactiles en caoutchouc sur chaque palier pour guider les personnes malvoyantes. ■

QUEL EST LE COÛT FINAL ?

Le marché de travaux HT avait été validé pour 108 251,48 €.

Le coût final des travaux s'est élevé à : 107 702,71 €

Montant HT de la maîtrise d'œuvre : 12 347,50 €

Montant total HT (marché et maîtrise d'œuvre) : 120 050,21 €

Montant des subventions : 81 375,00 €

Reste à la commune : 38 675,21 €

Rétrospective en images des aménagements d'accessibilité pendant et après travaux.



Démolition d'une partie de l'ancien préau.

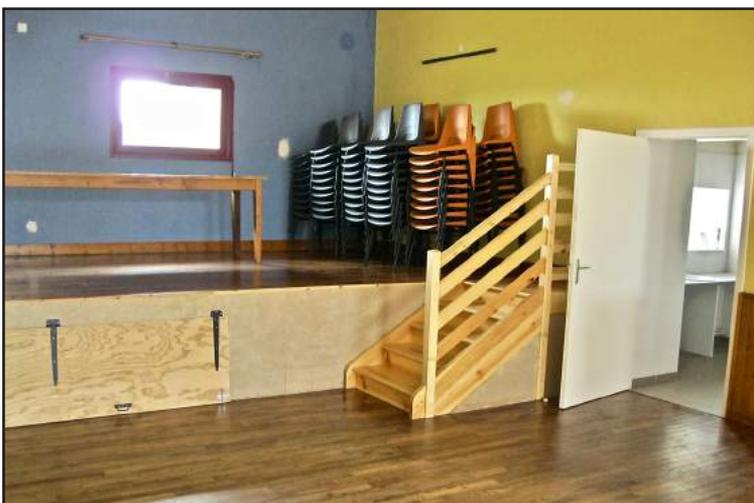


Des travaux d'isolation ont été effectués dans le couloir et les escaliers, ainsi que la pose de nouvelles fenêtres.

L'ascenseur, qui fonctionne à nouveau, est accessible à tous.



Un revêtement a été posé sur les marches avec des bandes podotactiles en caoutchouc sur chaque palier pour guider les personnes malvoyantes.



Accès à la nouvelle pièce aménagée en espace sanitaire avec deux toilettes dont une accessible aux personnes handicapées, un lavabo et une penderie.

Décisions du Conseil Municipal

En 2018, le conseil municipal s'est réuni 8 fois entre janvier et novembre. Tous les comptes rendus sont consultables sur le site de la commune.

Décisions du Conseil Municipal (fin 2017 et 2018)

CM du 24/11/2017

- Instauration de l'indemnité d'administration et de technicité pour deux agents techniques et un agent administratif.
- Demande d'inscription au programme 2018 du FIC et de la DETR : programme de voirie 2018.
- Validation de l'amortissement des frais d'étude pour la révision du plan zonage d'assainissement. Montant de l'étude : 4 041,35 € / Montant de l'amortissement validé pour 5 ans : 808,27 €
- Validation du taux maximal pour l'indemnité de conseils et d'assistance allouée aux Comptables du Trésor
- Validation de la motion sur transfert compétences « eau et assainissement » : A partir de 2020, ces compétences devraient être transférées aux communautés de communes. Pour la gestion de proximité et le bon entretien des réseaux, le conseil exige que ce transfert de compétence soit optionnel et non pas obligatoire ; il demande au gouvernement qu'un autre projet de loi soit débattu afin de permettre la libre organisation pour la gestion de l'eau.
- Validation de la motion contre un nouveau prélèvement sur le budget des agences de l'eau : Celui-ci est prévu pour le financement des parcs nationaux et de l'office national de la chasse et de la faune sauvage. Le conseil municipal demande au gouvernement de maintenir le système initial qui veut que les recettes en provenance de l'eau soient affectées uniquement à la politique de l'eau.
- Information sur les travaux du SIEG : Création d'un poste avec enfouissement du réseau basse tension et suppression de la ligne aérienne de la Praderie à Champ Martin. Ces travaux n'engendrent aucun coût pour la commune.

CM du 15/12/2017

- Achat et installation d'une nouvelle chaudière avec pose d'un nouveau système de chauffage et d'un chauffe-eau aux « Lilas » afin de limiter les dépenses de consommation. Le conseil accepte le devis de l'entreprise Ranchet pour 2 500€ HT et le devis de l'entreprise Caillot pour le matériel pour 2 040€ HT.
- Validation d'une décision modification n°2 du budget communal : prise en charge financière des travaux de remplacement de la chaudière aux Lilas.
- Validation du devis pour l'impression du bulletin municipal pour un montant de 592,90 € TTC.
- Validation de l'avenant pour la maîtrise d'œuvre sur la mise en accessibilité du bâtiment communal : plus-value de 5 547,50 € HT portant le montant de maîtrise d'œuvre à 12 347,50 € HT.
- Prise d'un arrêté pour la Gestion des biens communaux et sectionnaux : au vu d'utilisations abusives de certains biens communaux ou sectionnaux, Mr le maire a pris un arrêté en vertu de l'article L 2212-1 et s du code général des Collectivités Territoriales. Le conseil a donné son accord sur la procédure engagée par Mr le maire sur la gestion de ces terrains.
- Décision sur une prévision d'achat : une saleuse gravillonneuse pourrait être achetée pour le service technique en période hivernale. Le conseil donne un accord de principe pour cette éventuelle acquisition.

CM du 02/02/2018

- Modification des statuts de la communauté de communes Ambert Livradois Forez : le conseil municipal se prononce à l'unanimité contre cette modification concernant les compétences obligatoires sur l'urbanisme et les options sur le logement et le cadre de vie.
- Validation du nouveau régime indemnitaire avec mise en place du RIFSEEP pour les adjoints administratifs et techniques.
- Demande d'achat d'une parcelle communale : Une partie de terrain communal sera mise à disposition par convention afin de mettre en place un assainissement individuel après étude du projet par

Décisions du Conseil Municipal (suite)

le Spanc.

- Validation de la motion pour le maintien de la Cour d'appel de Riom.
- Validation d'une rectification du montant du lot 7 (Plomberie) – marché accessibilité, suite à une erreur de calcul, soit 6 480,69 € HT au lieu de 6 482,14 € HT.

CM du 23/03/2018

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2017 et affectation des résultats au budget primitif 2018.
- Validation de l'adhésion à l'association SOS Animaux : le conseil municipal autorise le maire à signer la convention. La participation financière de la commune est proportionnelle au nombre d'habitants et elle est prévue sur le budget communal.
- Création d'un poste d'agent technique : en prévision du départ à la retraite de l'agent communal, un emploi à temps partiel sera créé à compter du 1er mai 2018. Le conseil a validé la décision afin de permettre au nouvel agent de s'adapter à son poste.
- Validation de l'amortissement de l'enfouissement du réseau Télécom à l'Osmeau et Taillefer. Montant : 4 520,44 € / Montant de l'amortissement validé pour 5 ans : 904,00 €
- Validation du devis pour la restauration du registre paroissial d'état civil qui s'élève à 1 096,20 TTC.
- Validation pour la prise en charge de la location de la salle des fêtes d'Auzelles afin de permettre à l'association « la Sauce de Brousse » de réaliser son traditionnel dîner cabaret. Montant de la location : 140€
- Validation de l'avenant en plus-value sur le lot 1 (maçonnerie) pour la mise en accessibilité de la mairie : montant de la plus-value : 1 316,00 € HT
- PLUI : Information sur l'aboutissement du recours formulé auprès du Tribunal Administratif : la requête de la commune a été rejetée. Le Conseil municipal n'a pas souhaité faire appel de cette décision.

CM du 06/04/2018

- Vote des taux d'imposition 2018, à l'identique de 2017 soit :
 - Taxe habitation : 6,18%
 - Taxe foncière (bâti) : 8,65%
 - Taxe foncière (non bâti) : 69,23%

- Validation des montants pour attribution de subventions aux associations et autres organismes : montant validé 2 500,00 €.
- Vote du budget primitif de la commune, qui s'élève à 315 024,88 € en section de fonctionnement et 315 862,16 € en section d'investissement.
- Création d'un poste d'agent technique (complément) : le poste créé porte sur un emploi non permanent pour une durée maximale de trois mois, renouvelable une fois.
- Acquisition d'un aspirateur pour un montant de 230,90 €.

CM du 18/05/2018

- Validation pour le Renouvellement du photocopieur en location. Le matériel loué depuis 2013 a été renouvelé sur la proposition de la société Verrier. La location s'élève à 202,49 € par trimestre.
- Validation de la décision modificative n°1 du budget communal 2018
- Désignation d'un référent communal pour la lutte contre le campagnol terrestre : M. Jonathan Fauriat a été désigné référent communal.
- Validation des Modification des règlements intérieurs des services périscolaires (cantine et garderie) dont : les absences doivent être signalées avant 8 h 45 pour que le repas ne soit pas comptabilisé et facturé et la garderie sera ouverte de 8 h à 8h35 et de 16h à 17h.
- Adhésion à la mission préalable obligatoire mise en œuvre par le centre de gestion : le conseil autorise le maire à signer la convention et les documents nécessaires à la mise en place d'une expérimentation d'une procédure de médiation préalable obligatoire en matière de litiges dans la fonction publique territoriale.
- Maintenance entretien éclairage public 2018 : validation des documents transmis par le SIEG et du

Décisions du Conseil Municipal (suite)

montant de la cotisation annuelle qui s'élève à 2 562,95 €.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Conscrits de Brousse d'un montant de 400,00 €.

- Validation de l'avenant n°1 en moins-value sur lot 9 carrelage/faïence de 1 392 € HT en travaux non réalisés

- Validation de l'avenant n°1 en plus-value sur lot 5 plâtrerie/peinture de 1 150 € HT.

- Validation du Vœu « décentralisation en danger, unis pour l'avenir de tous les territoires » : le conseil municipal appelle le président de la république et le premier ministre à suspendre les décisions prises à l'encontre des territoires.

- Information sur le recrutement d'un adjoint technique : Suite à la décision de création d'un poste d'adjoint technique, Mr Jérôme Grosgrain a été recruté pour ses compétences pour un CDD de 3 mois, renouvelable une fois.

CM du 30/06/2018

- Admission en non- valeur : Refus de la municipalité pour la prise en charge des dettes contractées par les administrés utilisant le service de la cantine. Décision à transmettre au trésorier receveur principal de Cunlhat.

- Proposition de motion pour le maintien des gendarmeries d'Ambert et St Dier d'Auvergne : opposition unanime du conseil au projet de fermeture de la gendarmerie de St Dier et du maintien de la gendarmerie d'Ambert avec l'ensemble de ses effectifs.

- Validation de la motion pour la redynamisation des collèges ruraux du Livradois-Forez. A l'unanimité, le conseil demande de ne pas procéder à la fermeture des collèges.

- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation et de transfert de charges (CLECT) de la communauté de communes Ambert Livradois Forez : restitution des équipements sportifs et de l'aide aux associations culturelles et sportives aux communes concernées.

intégration de la compétence assainissement non collectif par Ambert Livradois Forez.

- Approbation du nouveau règlement intérieur des ateliers périscolaires.

- Prise en charge location salle des fêtes. La salle étant inaccessible pour cause de travaux, l'Association « Voici Voilà » a dû louer la salle des fêtes de St Jean des Ollières. Le conseil accepte la prise en charge de la location pour 125€.

- Travaux d'enfouissement des réseaux Télécom au Champel sur RD 250. L'enfouissement Télécom étant estimé à 14 000€ TTC à la charge de la commune, le conseil s'est opposé à l'unanimité à cette proposition.

CM du 10/08/2018

- Approbation des nouveaux statuts du SIAEP d'Auzelles : le comité syndical du SIAEP a modifié les statuts du syndicat ; il prend en compte l'adhésion de « Mond'Averne Communauté » concernant les communes de Manglieu, Sallèdes, Pignols et Laps. Le conseil municipal accepte cette modification.

- Approbation nouvelle adhésion au SIAEP du Bas Livradois : le conseil accepte l'adhésion de « Mond'Arverne Communauté » au SIAEP du Bas Livradois.

- Règlement Général Européen de la Protection des Données (RGPD) : approbation pour la désignation d'un délégué à la protection des données qui aura pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD. Le conseil approuve la désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) et autorise le maire à signer les pièces relatives à cette nomination.

- Validation de l'avenant n°1 lot 4 menuiseries intérieures en moins-value HT pour 1 351,32€.

- Validation de l'avenant n°1 lot 7 plomberie sanitaire et ventilation en moins-value HT pour 270,00 €.

- Panneau signalétique du Parc Naturel Régional Livradois-Forez : le conseil donne une suite favorable au projet d'installation sur la commune d'un panneau signalétique d'appartenance au Parc.

Décisions du Conseil Municipal (suite)

CM du 05/10/2018

- Programme voirie 2018 : dévolution des travaux. Le Conseil municipal après délibération entérine le choix validé par la commission d'ouverture des appels d'offre soit l'entreprise COLAS pour un montant de 75 940,00 € HT. A ce montant s'ajoute les frais de maîtrise d'œuvre qui s'élève à 2 350,00 € HT. Une demande de subvention est faite auprès du Conseil départemental dans le cadre du FIC.
- Détermination des membres de la Section de la Rodde – Année 2018.
- Décisions modificatives n°2 – budget communal 2018 – section d'investissement dépenses et recettes.
- Validation du taux maximal pour l'indemnité de conseils et d'assistance allouée aux Comptables du Trésor, Mme Célestine PAGES.
- Suppression et création de postes – service technique : suppression du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe au 31/10/2018 et création

d'un poste permanent d'adjoint technique territorial au 01/11/2018.

- Approbation du rapport n°3 de la C.L.E.T.C : transfert de la compétence de la redevance annuelle au SDIS à la CC Ambert Livradois Forez et les transferts liés à la compétence voirie forestière
- Modification des statuts de la CC Ambert Livradois Forez (7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention).
- Acquisition de matériel de bureau : le conseil municipal décide d'acquérir une machine à relier pour un montant de 235,00 € HT.
- Impression du bulletin municipal 2018 : validation du devis de l'imprimerie CORNU à Issoire, d'un montant de 520,72 HT.
- Acquisition d'une saleuse-gravillonneuse : cette acquisition est reportée afin de permettre de déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental (1er semestre 2019).■

Les finances

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2018

CHAPITRES	BP 2018
011 – Charges à caractère général	124 430,00
012 – Charges de Personnel	117 304,20
65 – Autres charges de gestion courante	48 932,67
66 – Charges financières	3 731,04
67 – Charges exceptionnelles	5,00
042 – Opérations d'ordre	1 600,97
023 – Virement à l'investissement	19 021,00
TOTAL	315 024,88

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2018

CHAPITRES	BP 2018
013 – Atténuation de charges	0,00
70 – Produits des services	13 442,00
73 – Impôts et taxes	97 613,76
74 – Dotations et participations	151 479,00
75 – Autres produits de gestion courante	7 510,00
76 – Produits financiers	2,00
77 – Produits exceptionnels	210,00
002 – Résultat antérieur	44 768,12
TOTAL	315 024,88

Les finances (suite)

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 315 024,88 €.

Les principales dépenses sont les charges à caractère général (électricité, eau, alimentation, assurances, entretien bâtiments, entretien voirie et réseaux, entretien matériel, fournitures de bureau, d'entretien, de petits équipements, de voirie), les charges de personnel (paiement des salaires et cotisations), ainsi que les autres charges de gestion courante (indemnités et cotisations des élus, contribution au SDIS, subventions aux associations et contributions aux organismes, subvention budget annexe CCAS) et les charges financières : remboursement des intérêts (emprunt.)

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 315 024,88 €.

Chapitre 73 : Fiscalité – Les taux sont inchangés, mais la base augmente chaque année.

Taxe d'habitation : 29 577,00 €

Taxe foncière (bâti) : 27 697,00 €

Taxe foncière (non bâti) : 31 430,00 €

Chapitre 74 : Les dotations de l'état sont en diminution : perte de 5 764,00 € (-3,91 %) par rapport à l'année précédente.

Section d'investissement :

Dépenses : Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'élèvent à 305 862,16 €.

Les principaux investissements de l'année 2018 sont les suivants :

Travaux de mise en accessibilité mairie et salle des fêtes : 110 000 €

Programme de Voirie : 88 230,00 €

Acquisition divers matériels : 5 000,00 €

Restauration de registres anciens : 1 096,00 €

Etat de la dette : encours au 1/1/18 : 107 782,71 €

Capital restant dû en 2018 : 21 421,06 €

3 emprunts en cours, dont 2 qui vont être finis de rembourser en 2019 et 2020.

Le dernier emprunt se terminera en 2023 (emprunt pour la rénovation de l'école).

Recettes :

Le total des recettes d'investissement s'élève à 305 862,16 €.

Les principales recettes d'investissements de l'année 2018 sont les suivantes :

Subventions sur travaux réalisés et en cours (Conseil départemental, DETR, subvention exceptionnelle et région, FEDER) : 136 672,00 €

FCTVA (remboursement de TVA) : 700 €

FCTVA : Peu de remboursement de TVA, les dépenses d'investissement réalisées concernent les logements locatifs non éligibles au FCTVA.■



AMBERT LIVRADOIS FOREZ, UN TERRITOIRE À VOTRE SERVICE

ACCUEIL DE LOISIRS / RELAIS PETITE ENFANCE

CUNLHAT (63590)
Maison de l'enfance
7, rue Gaspard des montagnes
Tél. 04 73 72 37 16
alsh.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr
ram.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

CUNLHAT (63590)
Maison des services du Pays de Cunlhat
non labellisée
8, Grande Rue
Tél. 04 73 72 39 40
msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

MEDIATHEQUES ET LUDOTHEQUES

Au total, ce sont 35 médiathèques-ludothèques qui maillent le territoire et proposent un service gratuit et libre pour l'ensemble des habitants. Elles offrent des espaces de détente, de lecture, de jeux, d'exploration et aussi des ressources numériques, des postes multimédia, des animations, etc. En contactant la médiathèque de secteur qui apparait ci-dessous, vous obtiendrez tous les renseignements nécessaires concernant les autres médiathèques.

CUNLHAT (63590)
4 rue Saint Pierre
Tél. 04 73 72 31 84
reseaumediatheques.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

DÉCHETTERIE

CUNLHAT (63590)
Zone Artisanale
Tél. 04 73 72 31 88

PISCINE D'AMBERT (63600)

Route du Puy
Tél. 04 73 82 14 23
info.piscine@ambertlivradoisforez.fr
Des travaux de rénovation sont actuellement en cours, la piscine est donc actuellement fermée au public. La réouverture est prévue pour l'été 2019.

ESPACE VTT ET ESPACE NORDIQUE

Avenue de la Gare - 63600 Ambert
Tél. 04 73 82 00 04
info.pleinenature@ambertlivradoisforez.fr

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Rue Anna Rodier - 63600 Ambert
Tél. 04 73 82 76 95
aurelie.ribes@ambertlivradoisforez.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

15 Avenue du 11 Novembre – BP 71 – 63600 AMBERT
Tél. 04 73 72 71 40
accueil@ambertlivradoisforez.fr /
www.ambertlivradoisforez.fr

« LE BUS DES MONTAGNES »

Financé en partie par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, il permet aux populations les plus retirées de se rendre aux marchés locaux. Les communes du secteur d'Ambert, du secteur d'Arlanc, du secteur de Cunlhat et du secteur d'Olliergues sont desservies.



TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce service permet à tous de se déplacer sur certaines communes de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et de rompre l'isolement. Communes desservies : Ambert, Champétières, La Forie, Job, St-Ferréol-des-Côtes, Thiolières, Valcivières.

Services proposés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale - Tél. 04 73 82 27 63

Amicale Brousoise

L'Amicale Brousoise entame sa 5ème année d'existence ! Cette année, nous ouvrirons le bar en décembre puis quand nos disponibilités nous le permettront durant les mois de 2019. Nous vous préviendrons par voie de presse et par un panneau au bar. Nous souhaitons participer à la fête patronale de Brousse le dimanche 07 juillet 2019 en proposant, à nouveau, un vide-grenier/marché artisanal et l'organisation du repas de la fête patronale avec le même traiteur qu'en 2018. Le bar des Lilas sera ouvert toute la journée.

L'Amicale Brousoise vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une très Bonne année 2019 !■

Contacts :

Président, Mr Michel PERRONNET, Coupat
63490 BROUSSE, 04.73.72.24.50

Secrétaire, Trésorière, Mme Karine AMBLARD,
Montméat 63490 BROUSSE, 04.73.72.22.31

Les Genêts d'Or

40 ans ! Le club « Les Genêts d'Or » a été créé en 1978 par Lucien Douarre. Il fut remplacé le 21 octobre 1989 par Robert Montel. Lui-même à son tour laissa sa place le 14 octobre 2003 à notre présidente actuelle Odette Chanal. C'est pour fêter cet anniversaire que nous avons invité autour d'un repas amical, les présidents de clubs des communes environnantes, le maire de Brousse et ses adjoints. J'en profite pour les remercier de leurs présences et de leurs dons faits à notre club. A l'occasion de ses 80 ans, Yvonne a offert aux adhérents des « Genêts d'Or » un repas au restaurant. Pour marquer son investissement depuis 23 ans, des fleurs et friandises lui ont été offertes. Dans le cadre de la semaine bleue les aînés du club ont rencontré les enfants de l'école de Brousse. Lors du déjeuner à la cantine, les élèves ont pu échanger avec quelques personnes âgées, des conversations pour savoir comment les repas se passaient à leur

époque. Petits et grands ont bien apprécié ce moment de partage. Pour terminer leur journée, à 16 heures, nous leurs avons offert un petit goûter. 2018 fut donc riche en festivités, nous ne nous ennuyons jamais ! C'est pourquoi si vous avez 55 ans et êtes retraité, vous aussi vous pouvez nous rejoindre les 3ème jeudi de chaque mois pour passer un bon moment au sein de notre association. Chaque année nous accueillons de nouveaux adhérents et cette année nous avons eu le plaisir d'ajouter à notre liste Guy Fargette et Gérard Comte.

A l'année prochaine !

La présidente et les membres du Club vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2019 et surtout une bonne santé.

La présidente,
Odette Chanal ■



Les conscrits de Brousse

Si vous voulez faire partie de notre équipe et que vous avez entre 16 et 20 ans, contactez-nous sur les réseaux sociaux ou par téléphone !



Contrairement à l'an dernier, cette année le beau temps était au rendez-vous tout au long du weekend de la fête et grâce à cela vous étiez encore plus nombreux que les autres années à venir pour cet évènement ce qui contribue à sa pérennité. Pour que cette pérennité subsiste, l'association a besoin

de jeunes motivés car de nombreux départs à la retraite ont eu lieu cette année.■

Contacts :

Alexandre Boissier : 06-30-71-79-67

Morgane Pointud : 06-31-11-42-68

Voix Si Voix La : Cours de musique : guitare, chant, batterie, basse

L'association « voix si voix là » reçoit pour sa 4ème année, dans la mairie de Brousse pas moins d'une dizaine d'élèves venus découvrir



l'apprentissage de la guitare, batterie, chant. Les cours ont lieu dans la salle de la « buvette » les

mercredis de 14h 30 à 18h30. Cette année l'accent est mis sur la production en commun de morceaux, avec ce que cela demande d'implication. Les cours s'adressent aux enfants et aussi aux adultes. Nous remercions la municipalité qui a mis à notre disposition des locaux lors des travaux effectués dans la mairie ce qui n'a pas interrompu la progression de nos élèves. Merci aussi aux familles pour leur compréhension. Comme chaque année les élèves présenteront leur savoir en fin d'année. La date sera précisée ultérieurement.■

Contact : Joseph Tascone - Tél : 06 81 56 96 25

Association Jumelage Brousse Ville-Le-Marclet

Comme chaque année, à notre grande satisfaction, les activités 2018 se sont déroulées avec de nombreux participants que nous remercions chaleureusement. Seul regret et tristesse pour nos beloteurs, notre concours n'a pu avoir lieu pour cause de travaux dans la salle des fêtes. La choucroute du samedi 3 mars est toujours aussi

aussi beaux, agréables et enrichissant que tous les autres. À notre arrivée, le Jeudi 10 mai, les discours se sont succédés puis un très joli film présentant la ville de Ville-Le-Marclet a été projeté. Celui-ci a été spécialement tourné pour notre visite par quelques jeunes Villiers qui font preuve d'un grand investissement dans



appréciée et la chaleur du 29 juillet n'a pas eu gain de nos danseurs invétérés qui sont venus encore plus nombreux que les années passées. La grande date de notre association au calendrier 2018 : le séjour du 10 au 13 mai à Ville-Le-Marclet dans la Somme où malheureusement notre maire n'a pu être du voyage ainsi que notre président Bernard Vaisse et sa compagne Arlette pour raisons familiales. Nous remercions par ailleurs le maire et son conseil pour l'aide financière apportée à ce séjour. Ces quelques jours avec nos Villiers furent

l'association du jumelage. Pour ne pas faillir à la coutume nous avons trinqué amitié et la soirée s'est terminée à la salle où nous avons partagé les victuailles auvergnates et picardes. Au matin du vendredi 11 mai, départ pour le village Saint Joseph à Andres tout proche de Calais où nous avons aperçu l'entrée du tunnel sous la Manche. Ce village écomusée est un retour en 1900. Se balader dans les allées et découvrir les maisonnettes, école, église et boutiques où chaque métier d'antan sont représentés avec leurs vieux

outils, ustensiles, meubles véhicules, matériels, matériaux, etc... fut un régal aux yeux de toutes générations. Après le repas dansant que nous avons pris sur place dans ce parc, nous sommes allés au cap Gris-Nez voir les côtes Anglaises, que nous avons eu la chance d'apercevoir malgré le grand brouillard. Cette journée s'est terminée par un repos bien mérité chez nos hôtes. Le jour suivant, direction le pays des coquelicots en commençant par la visite de la très jolie ville d'Albert et de ses façades Art déco ainsi que sa basilique Notre Dame de Brebières. L'après-midi fut animé par une balade en barque pour apercevoir les oiseaux puis une visite de l'anguillère d'Eclusier-Vaux qui a été restaurée pour assurer un suivi scientifique de l'espèce en capturant les anguilles à l'ancienne. Après ces deux sites qui furent un régal tant visuel qu'instructif pour tous, une autre image de la Somme nous attendait : « La Montagne de Frise », site naturel de la haute vallée de la Somme, théâtre de la première guerre mondiale. Sur cette Montagne de Frise le temps n'a pas effacé les traces de cette 1ère guerre, on peut encore observer les tranchées où nos guerriers se cachaient et combattaient. On trouve des éclats d'obus ressortis de la terre, chaque visiteur peut en témoigner. Sur le trajet du retour une balade en bus nous retraçait la tragique et atroce guerre. Des tombes funéraires isolées, des cimetières immenses de soldats morts pour la France jonchent les bords de route. (Cimetières français, anglais, allemand, américains, Canadiens, Sud-Africains, Chinois, et autres.) Nous nous sommes recueillis devant un des quelques trous d'obus géant où reposent des soldats. La Somme le Pays des coquelicots ! Coquelicot ! Coquelicot ! Tu sonnes si gaiement ! Ta couleur est si éclatante ! Et pourtant ... et pourtant ... tu es devenu le symbole du sang versé par un soldat. Cette fleur a la caractéristique de pousser dans les terres sous-exploitées, tenace quand on veut s'en débarrasser, le coquelicot est devenu depuis la fin de la 1ère guerre mondiale le symbole du sang versé par les soldats du Commonwealth sur les différents champs de batailles. On peut d'ailleurs voir les champs rouges

de ces fleurs à perte de vue.

Pour nous ragaillardir de cette triste réalité, notre soirée se termina par un repas moules frites préparé par nos jumeaux et servi à la salle des jeunes. Dimanche, déjà le jour du départ, c'est après un dernier repas partagé avec nos très chers amis que l'heure du retour a sonné. Les grandes embrassades, les yeux pleins de larmes, c'est avec grands regrets que nous les quittons mais nous emportons avec nous des images et des souvenirs merveilleux et inoubliables. La porte du bus se ferma sur une promesse, celle de nous revoir dans deux ans.

Le bureau voté lors de notre assemblée générale du samedi 10 novembre :

- Président : Bernard VAISSE
- Vice-président : Pascal BESSEYRIAS
- Trésorière : Elvire FOUGERE
- Vice-trésorière : Bernard MIOLLE
- Secrétaire : Arlette LELIEVRE
- Vice-secrétaire : Guy FARGETTE

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous leurs meilleurs vœux 2019.

Le président, Bernard Vaisse ■



Brousse et son Histoire

Voilà !!! L'association vient de vivre sa première année nous sommes heureux de la partager avec vous.

Rappel des principes fondamentaux de l'association : L'association a pour but en toute simplicité, convivialité et sans jugement de valeur, d'organiser des rencontres, d'échanger sur l'histoire locale de notre commune.

L'occasion d'un voyage à travers les époques et lieux d'histoires de nos ancêtres, (royauté, révolution, empire, guerre, migration...). Nos principaux centres d'intérêts sont : le bâti, les commerces, les activités, les anecdotes, les légendes de notre commune.

L'année a été des plus enrichissantes.

Un déroulé rapide pour vous donner envie :

- Réalisation d'un mémoire sur l'église de Brousse,
- Nombreuses veillées consacrées à la découverte des diapositives prises par une figure et un témoin-clé de la vie locale : l'abbé Bonhomme, curé des paroisses de Brousse et de Auzelles pendant la seconde moitié du siècle dernier.
- Visite guidée des archives départementales de Clermont-Ferrand.
- Participation à la fête patronale de Brousse : présentation d'un exposé sur l'histoire des deux églises de la commune, exposition des photos de conscrits et d'élèves, organisation d'un jeu de piste façon « géo-cash » sur le thème des anciens commerces, inauguration de la borne Michelin rénovée, aboutissement du premier chantier participatif de l'association.
- Des recherches continuent sur les moulins de notre commune leurs lieux, activités, époques...
- Grand travail de recherche, de mise en forme et de présentation de nos aïeux pour le centenaire de la première guerre mondiale de 14/18 à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 2018. L'association « Brousse et son Histoire » a proposé une exposition mettant à l'honneur la vie des « Poilus » de notre commune au travers de leurs histoires, de la présentation de leurs fiches matricules, par des objets, des correspondances, des lieux de leurs combats, leurs vies dans les tranchées et leurs distinctions. L'association remercie tous les visiteurs qui se sont

déplacés en nombre, passionnés d'histoire ou curieux de découvrir la vie de nos « Poilus ». Les enfants sentinelles du « Devoir de mémoire » guidés par les membres de l'association et accompagnés de leurs institutrices, ont pu profiter ensemble de l'exposition le lundi suivant.



Bien des travaux restent à réaliser et/ou sont en cours. Les projets ne manquent pas. Si vous souhaitez faire partie de l'association n'hésitez pas à venir à une de nos rencontres ou contactez l'association pour échanger sur des documents ou des mémoires. ■

Composition du bureau :

Président : René Aujardias, vice : Christiane Rouvet.
Trésorier : Marion Clément, vice : Alexis Fontenette.
Secrétaire : Marilyn Echalié, vice : Martine Fontenette.

Contact : broussetsonhistoire@orange.fr

Le rythme de nos rencontres et d'échanges de nos trouvailles et de nos recherches :

Tous les 2 mois, le 1er vendredi à 19h00
Salle « Les Lilas ».

Prochaine rencontre :

Vendredi 4 janvier 2019 à 19h00 et ainsi de suite...





L'association « Brousse et son Histoire » a proposé une exposition mettant à l'honneur la vie des « Poilus » de notre commune.



Insolite : Ou êtes-vous ?



Réponse : en haut de la tour du clocher de l'église de Brousse.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

○ **Vœux du maire et partage de la galette :**

Dimanche 13 janvier, 15h00 à la salle des fêtes.

○ **Association Jumelage Brousse Ville-Le-Marclet**

Repas dansant (choucroute) : samedi 23 février

Concours de belote : samedi 20 avril

Repas campagnard : dimanche 28 juillet.

○ **APE du RPI Brousse - Saint Jean des Ollières - Sugères**

Loto : samedi 2 février - 15h00 à la salle des fêtes.

○ **Fête Patronale**

Samedi 6 et dimanche 7 juillet.

Suivez en direct la vie de la commune tout au long de l'année, trouvez les informations municipales et tous les renseignements pratiques sur le site :

www.brousse63.fr



Flashez le code



BULLETIN MUNICIPAL DE BROUSSE # DÉCEMBRE 2018

Directeur de la publication : Sébastien DUGNAS, Maire

Ont participé à la réalisation :

Marie-France CAVATZ, Jean-François COPIN, Marilyn ECHALIER et Chantal GUILLAUMON

Crédits photos : Les associations et la municipalité Impression : CORNU et Fils, Issoire

Remerciements aux présidents d'associations pour leurs contributions